

VOGUEZ, NAGEZ, PLONGEZ, SURFEZ
**SUR LA VAGUE
DES JEUX**

DU 2 MAI AU 10 AOÛT 2024



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



Archives
DÉPARTEMENTALES

SUR LA VAGUE DES JEUX

Mer, sports et loisirs (XIX^e-XXI^e siècle)

À l'occasion des Jeux de la XXXIII^e olympiade de l'ère moderne, Marseille accueille les épreuves de voile pour lesquelles les villes voisines servent de base arrière aux participants. Les 438 kilomètres de linéaire côtier sur les bords de la Méditerranée mais aussi de l'étang de Berre confèrent au département des Bouches-du-Rhône une véritable vocation maritime.

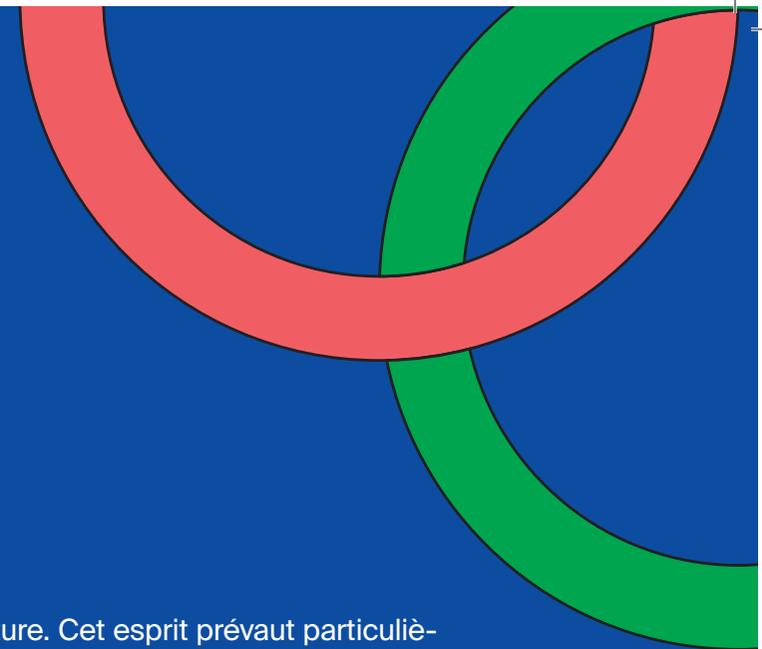
La civilisation des loisirs qui émerge au XIX^e siècle trouve dans la mer, jusqu'alors considérée comme un milieu hostile, un espace d'épanouissement et un terrain de jeu où se déploie l'esprit de compétition dans un cadre réglementé et institutionnalisé faisant écho aux sports anglais alors en plein essor.

D'abord réservées aux élites, les activités nautiques connaissent une démocratisation progressive portée par le souffle de l'hédonisme mêlé aux aspirations à la liberté

en harmonie avec la nature. Cet esprit prévaut particulièrement dans les années 1970 et favorise la diffusion des « sports californiens » valorisant toutes les formes de glisse et imprégnant fortement la culture contemporaine, bien au-delà du milieu des pratiquants.

Les techniques corporelles et matérielles qu'impliquent les sports nautiques, toujours plus diversifiés, n'ont pas cessé d'évoluer au service non seulement de la performance, mais aussi d'une plus grande accessibilité.

Au gré du vent, à fleur d'eau, à la nage, en plongée, la variété et la popularité des activités nautiques ont pour effet la transformation du bord de mer... mais la mer est aussi à préserver.



AU GRÉ DU VENT



PREMIÈRES RÉGATES

Les Britanniques pratiquent le yachting à des fins récréatives dès le XVIII^e siècle, organisant des régates au siècle suivant. À Marseille, une première régata est organisée en 1846 à l'initiative de la municipalité lors du Congrès scientifique de France. D'autres suivent, plus nombreuses et régulières à partir de 1861, grâce à la création d'une Société des régates qui édicte un règlement. La presse s'en fait largement l'écho et elles deviennent des événements incontournables de la saison mondaine suivis par un public nombreux.

Jusque dans les années 1880-1890, Marseille est au premier rang, avec Cannes, de la navigation de plaisance sur le littoral méditerranéen. Les *yachtmen* appartiennent le plus souvent aux élites sociales. Le profil des voiliers est varié, de l'embarcation de pêche, pour les plus modestes, à celle plus grande et élancée construite spécialement pour la navigation de plaisance. Le « houari marseillais », large bateau à fond plat doté d'une immense voilure, se taille une belle réputation.

Spectateurs devant les régates internationales de la Société nautique de Marseille,
photographie, 3-5 mars 1912, Duce et Compagnie,
Archives municipales de Marseille, 16 Fi 1225.

LA SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE MARSEILLE

La Société nautique de Marseille (SNM) est fondée en 1887. Elle succède à la Société des régates marseillaises, vivement critiquée pour son manque d'intérêt pour le nautisme et pour sa gestion des pontons du Vieux-Port. Elle organise les régates annuelles à Marseille qui connaissent un franc succès. Elle ambitionne également d'encourager le progrès dans la construction des embarcations. Ce dynamisme participe à la structuration et au développement des compétitions de voile. En 1911, la SNM adhère à l'Union des sociétés nautiques de Méditerranée.

Membre du Yacht Club de France, la SNM fait partie des sociétés nautiques les plus huppées du pays. Ses membres sont issus des familles les plus aisées de Marseille. Ils se réunissent d'abord dans des arrière-salles de cafés avant de faire construire leur propre siège social, un Pavillon flottant, conçu par la maison Revertégat et inauguré en janvier 1899 sur le Vieux-Port. Il s'ancre définitivement quai de Rive-Neuve en face de l'hôtel de ville en 1938.

ALPHONSE CYPRIEN FABRE

Issu d'une grande famille de négociants-armateurs, Alphonse Cyprien Fabre est avocat et plaisancier. Il pratique l'aviron au Rowing club et intègre la Société nautique de Marseille dont il devient le président entre 1908 et 1911.

Figure de la bonne société et du nautisme marseillais, il publie en 1932 *Aureto e Aurasso* qui retrace, non sans lyrisme, l'histoire de la « navigation de plaisance à Marseille » de ses débuts au milieu du XIX^e siècle à la veille de la Première Guerre mondiale.



Bulletin de la Société nautique de Marseille (SNM),
revue imprimée, décembre 1981,
Arch. dép. Bouches-du-Rhône, Phi 3974.



DÉMOCRATISATION

À partir des années 1960-1970, la voile n'est plus exclusivement réservée aux catégories sociales les plus aisées. L'apparition de dériveurs légers en polyester rend le matériel moins coûteux tandis qu'à la faveur de l'allongement de la durée des vacances, se renforce l'attrait pour les sports de nature.

Des sociétés nautiques, des clubs sportifs ou encore des municipalités ouvrent des écoles de voile. Celles-ci permettent aux plus jeunes de s'initier puis de se perfectionner en participant à des stages encadrés par des moniteurs diplômés. La voile est intégrée dans les programmes d'éducation physique et sportive et les classes de mer émergent.

C'est le plus souvent sur un Optimist que sont tirés les premiers bords. Ce petit bateau d'environ deux mètres, facile à construire, adapté aux enfants, est apparu aux États-Unis à la fin des années 1940. Il est l'instrument d'une démocratisation certaine, sans pour autant que la voile soit vraiment accessible pour tous.

Jeunes filles et garçons sur un Optimist au Nautic Club de Miramas,

Photographie noir et blanc, 1960,
Association touristique des cheminots (ATC) section
voile dans les années 1960 à Saint-Chamas,
Arch. dép. Bouches-du-Rhône, 353 J.

COMPÉTITIONS

Les compétitions de voile n'ont cessé de se développer suscitant l'intérêt du public entretenu par leur couverture médiatique. Les courses prennent différents formats : les distances et le nombre d'équipiers varient. Les bateaux sont le plus souvent des monotypes toujours plus performants.

Dans la région marseillaise, les régates se déroulent d'abord lors de la belle saison, de mars à octobre, puis tout au long de l'année. Créé en 1948 par la Société nautique de Marseille, le Vire-Vire est début octobre l'un des temps forts du calendrier, rassemblant des navigateurs amateurs dans différentes catégories. La Semaine nautique internationale de la Méditerranée attire depuis 1965 de grandes figures de la course au large.

Les étapes du Tour de France à la voile, organisé chaque année depuis 1978, suscitent un grand intérêt. Le skipper marseillais Jean-Paul Mouren remporte la compétition en 1982. Il s'illustre également sur des courses transocéaniques comme l'Aixois Franck Cammas qui détient un impressionnant palmarès.

LE CHALLENGE D'HIVER – FLORENCE ARTHAUD

Le Challenge d'hiver est une série de régates marseillaises qui se déroulent entre novembre et février depuis les années 1970. Organisé en alternance par les clubs nautiques, il permet aux régatiers de s'exercer dans des conditions difficiles durant l'intersaison.

Après 2015, il est rebaptisé Challenge Florence Arthaud en hommage à la célèbre navigatrice résidant à Marseille décédée dans des circonstances tragiques. Un trophée à l'effigie de la première femme à avoir remporté la Route du Rhum en 1990 récompense le vainqueur.

TRANSAT AG2R

La traversée de l'Atlantique donne lieu à de nombreuses courses qui ont marqué l'histoire de la voile. La transat AG2R (aujourd'hui Transat Paprec) est depuis 1992 une des épreuves du championnat de France de course au large. À bord de monotypes s'affrontent des équipages de deux navigateurs entre Lorient et Saint-Barthélemy aux Antilles. Le Marseillais Jean-Paul Mouren y participe à plusieurs reprises et remporte l'édition 2008 aux côtés de Laurent Pellecier.

Voilier Jeanneau lors de la Transat AG2R édition 2002,
Photographie anonyme,
Collection privée de Jean-Paul Mouren.





Photographie de Pen Duick VI

Extrait de la Brochure de présentation du *Pen Duick VI*

Collectif « Course autour du Monde et Développement des Industries Nautiques » - CAMDIN

Imprimé, 1973

Collection Bureau Mauric

ANDRÉ MAURIC

André Mauric naît à Marseille le 13 juillet 1909. Fils d'un ébéniste passionné de régates, il réalise son premier voilier de course en 1927 et devient architecte naval au sein des chantiers navals Baudoin au Pharo. Il y réalise plusieurs bateaux avant de créer son propre bureau d'études après la guerre.

Ses voiliers se distinguent par leur qualité et leurs innovations et font la renommée de l'architecte. Plusieurs de ses bateaux participent aux plus grandes courses nautiques telles que l'America's Cup (*France I et France II*) ou encore la Half-Ton Cup remportée par l'*Impensable*, un de ses voiliers, en 1973. De nombreux navigateurs font appel à André Mauric pour réaliser leur voilier comme Éric Tabarly (*Pen Duick VI*) ou encore Michel Malinovsky (*Kriter V et Kriter VIII*).

En 1999, il cède sa collection d'ouvrages à la Société nautique de Marseille qui nomme sa bibliothèque en son honneur. Depuis, le trophée Mauric est au programme de la saison des régates à Marseille.

DES VOILES ET DES AILES

Inventé dans les années 1960 en Californie, le premier modèle de planche à voile (*windsurfer*) est importé par Charles Daher à Marseille en 1973. En dépit des réticences des milieux nautiques, qui y voient un jeu de plage estival, la Fédération française de voile organise des compétitions tandis que l'activité de loisir connaît un grand essor.

La presse spécialisée inscrit la pratique dans un mode de vie, une sorte de contre-culture, où prédomine l'esprit de liberté. Dans les années 1990, le *funboard* plus court et plus léger, sans dérive centrale, parfois conçu par des fabricants (*shapers*) locaux, accroît la vitesse, la sensation de glisse et permet des figures acrobatiques.

Avec sa planche tractée par une voile, le *kitesurf* procure de nouvelles émotions et s'impose dans les années 2000. Les planches volent au-dessus de l'eau grâce à l'ajout d'un *hydrofoil* dont est aussi dotée la *wingsurf* qui, considérée comme plus accessible et moins dangereuse, suscite un engouement récent.

Semaine olympique de voile française :
Lise Vidal, Charline Picon et Faustine Merret,
Hyères, 2004, Photographie de Jean Souville,
collection privée de Jean Souville.



LISE VIDAL

Née à Marseille et licenciée au Yachting club de la Pointe Rouge, la véliplanhiste Lise Vidal est championne d'Europe en 1999 ainsi qu'en 2004 et participe aux Jeux olympiques de Sydney en 2000. Dans un autre type d'épreuve, elle est vice-championne du monde de slalom funboard, en 2011, avant de devenir entraîneuse nationale.

À la suite de son décès brutal à 43 ans, en 2021, un trophée, décerné chaque année par la Ligue Sud de voile à des clubs, des entraîneurs et des féminines, lui rend hommage.

À TOUTE VITESSE

Les sports de glisse permettent d'atteindre des vitesses sensationnelles qui attirent le public, les médias et les sponsors. La fédération internationale de voile s'est dotée, dès 1972, d'un conseil des records de vitesse homologuant les performances dans différentes catégories.

Plusieurs de ces records ont été établis en planche à voile sur le littoral venté des Bouches-du-Rhône, à Port-Saint-Louis-du-Rhône (2004) et surtout aux Saintes-Maries-de-la-Mer où le record est amélioré cinq fois entre 1988 et 2005, pour atteindre 48,7 nœuds (90,2 km/h). Le plan d'eau y a été spécialement aménagé.

Sur le canal de vitesse de Salin-de-Giraud, c'est en *kitesurf* qu'Alexandre Caizergues, qui a grandi à Port-Saint-Louis-du-Rhône, bat en 2017 son propre record du monde à la vitesse moyenne de 107,3 km/h sur 500 mètres. En 2000, en Namibie, il avait été le premier homme au monde à franchir la vitesse de 100 km/h sur l'eau en étant propulsé par la force du vent.



Alexandre Caizergues bat le record du monde de vitesse,
Salin-de-Giraud, 13 novembre 2017, photographie de Greg Beneteau,
DR Greg Beneteau Salt and speed.

À FLEUR D'EAU

SURF SUR LA GRANDE BLEUE

Le surf est le plus souvent associé aux rouleaux de l'océan. La pratique est ancienne parmi les populations des îles du Pacifique avant de se répandre sur les côtes californiennes. Elle est un symbole d'un mode de vie contestataire et marginal, répondant à des aspirations de liberté et d'évasion, en harmonie avec la nature. En France, le phénomène touche d'abord la côte atlantique à partir du milieu des années 1950.

Ce n'est que dans les années 1980 que la côte méditerranéenne, plutôt réputée pour ses eaux calmes dénuées de

marée, suscite l'attrait des surfeurs. Certes l'amplitude et la puissance des vagues diffèrent de celles de l'océan, mais en hiver, sous l'effet du vent, la houle déferle fréquemment : 100 jours par an se plaît-on à dire à Marseille. Les creux sont parfois de 2 à 3 mètres.

Alors que « l'esprit surf » prend une dimension commerciale, le surf fait toujours plus d'adeptes qui se pressent sur les « spots » de la Côte bleue, du Prado à Marseille ou de La Ciotat où des clubs et des écoles se développent.

NICOLAS HERVO, SHAPER CIOTADÈN

Nicolas Hervo fabrique (*shape*) des planches de surf dans le garage familial avant de fonder à La Ciotat, en 1992, la marque Manipura. Dans le sens d'une démarche éco-responsable, ses planches de différentes tailles sont conçues sur mesure, d'abord en bois de menuiserie puis à partir d'agave méditerranéenne. La presse spécialisée fait sa réputation et le succès est international, sans pour autant qu'il s'éloigne d'une pratique artisanale, ni de La Ciotat, où il est l'un des fondateurs d'une école de surf.



Étapes de la fabrication d'une planche de surf,
photographie Marianne Nolo, années 1970-1980,
Collection privée de Nicolas Hervo.

Surfeur devant l'usine électrique EDF de Ponteau,
photographie de Franck Pourcel
(extrait du reportage « La petite mer des oubliés »
reportage photographique 1996-2006),
tirage sur papier baryté, juin 2001,
Arch. dép. Bouches-du-Rhône, 73 Fi 294.

À LA RAME

Au XIX^e siècle se développe le canotage, à voile et/ou à la rame, pour se promener sur des rivières ou en mer. Des courses inspirées du *rowing* britannique sont organisées sur des embarcations légères et allongées (yoles). Les rameurs en nombre variable, avec parfois un barreur, mènent un seul ou deux avirons (pelles).

La Société nautique de Marseille crée une section d'aviron en 1897. Le Rowing club de Marseille est fondé en 1910 au bord d'un canal de l'arsenal des galères avant son transfert dans l'anse de la Réserve à l'extrémité du Vieux-Port. On rame pour le loisir ou la compétition au sein de la Société nautique Corniche (1912) située dans l'anse de la Fausse-Monnaie, de La Pelle (1923) au Roucas-Blanc et à l'Estaque au Cercle des Scullers (1923), devenu le Cercle de l'aviron de Marseille (1940).

Les pratiques se diversifient et se popularisent jusque sur les plages : les canoës et les kayaks, ou encore, plus récemment, les *Stand up paddle*, dont le rameur est debout sur une planche.



Manufacture d'avirons Léon Barré, affiche commerciale,
Imprimerie Dupeyrac et C^o, Marseille,
Félix Couluognac, dessinateur. - [1908-1910],
Arch. dép. Bouches-du-Rhône, 8 Fi 1556.

CHAMPIONNE ET CHAMPION DE PARA AVIRON

Nathalie Benoit, née à Aix-en-Provence et atteinte d'une sclérose en plaques, est en 2020 championne du monde en skiff. Sur ce type d'aviron étroit et peu stable à une place, elle est médaillée d'argent paralympique en 2012 et de bronze en 2021.

Aux Jeux de Tokyo, le Marseillais Rémy Taranto, malvoyant, décroche la médaille de bronze, après avoir été champion du monde en 2018 en quatre de pointe mixte barré.

Membres du Rowing club de Marseille – Rémy Taranto en est le président – les deux athlètes sont qualifiés pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Nathalie Benoit et Rémy Taranto, médaillés paralympiques de Londres 2012,
Photographie, 2012,
Rowing Club de Marseille.



JOUTES

Des joutes sont organisées dans le Vieux-Port de Marseille depuis le XVIII^e siècle, souvent lors de fêtes données en l'honneur d'hôtes prestigieux. Les jouteurs sont d'abord des marins et des pêcheurs.

Ces tournois très populaires sont devenus progressivement de véritables compétitions sportives, intégrant depuis peu des catégories féminines. Une fédération française de joutes et de sauvetage nautique est reconnue en 1971. Le comité de Provence rassemble dix sociétés dans le département des Bouches-du-Rhône et organise un championnat.

Les règles de la joute provençale (*Tàrgo provençal*) distinctes de la joute sétoise se fixent progressivement. Postés sur une plateforme (*tintèino*) à l'arrière d'une barque propulsée par un moteur qui a remplacé les rameurs, les jouteurs s'affrontent lors de passes en vue de se faire tomber à l'eau. Chaque jouteur est protégé par un plastron (*targue*) en bois, fixé au cou et à la taille, que vient frapper la lance de l'adversaire.



MOTEUR

En mer comme à terre et dans le ciel, les sports mécaniques motorisés se développent à la fin du XIX^e siècle. Le perfectionnement des moteurs contribue au développement de clubs et à l'organisation de compétitions.

À Marseille, quelques membres de la Société nautique de Marseille créent, en 1934, le Yacht Motor Club qui organise des compétitions comme le Grand Prix autonautique, qui rassemble des épreuves motonautiques et de ski nautique, ou le Raid motonautique par étapes Lyon-Marseille-Cannes, lancé en 1938.

Après guerre, l'engouement pour la vitesse et la glisse ne faiblit pas. Il s'intensifie même avec la démocratisation de la plaisance et des engins motorisés. Ski nautique, canots motorisés ou encore scooter des mers se multiplient sur le littoral dans les années 1970-1980. Sports de loisirs, ils se pratiquent également en compétition. Le département accueille notamment le Grand Prix d'Europe de ski nautique en 1981 à Marseille puis, en 1987, le championnat d'Europe à Marignane sur le stade nautique du Bolmon près du Jaï.



Championnat de France de joutes provençales, L'Estaque, août 2005.

Photographie de Franck Pourcel, tirage sur papier baryté, Arch. dép. Bouches-du-Rhône, 73 Fi 226.

Coupe de Noël dans le Vieux-Port de Marseille,

Photographe Louis Sciarli, 1957, Arch. dép. Bouches-du-Rhône, 16 Fi 29853.

À LA NAGE



Établissement thermal et Bains de mer du Roucas-Blanc,
Affiche en couleur imprimée par Moullot fils Aîné, fin du XIX^e – début du XX^e siècle,
Arch. dép. Bouches-du-Rhône, 8 Fi 1852.

BAINS DE MER

Les bienfaits thérapeutiques des bains de mer, par immersion, affusion, aspersion, ablution sont vantés dès le XVIII^e siècle. Au début du siècle suivant, un médecin ouvre à Marseille le premier établissement dans l'anse du Pharo avant de se déplacer dans l'anse d'Arenc.

Une source d'eau chaude et salée fait la réputation des bains du Roucas-Blanc dont l'accès est favorisé par l'aménagement de la Corniche dans les années 1850. Des campagnes de publicités visent alors à faire de Marseille une station balnéaire aussi attractive que celles en vogue sur la côte atlantique.

Les baigneurs sont le plus souvent des bourgeois. Dans l'anse des Catalans, les bains du Petit Pavillon, établis en 1854, ont toutefois une fréquentation plus populaire. À Marseille, comme sur le reste du littoral, la baignade se développe à la fin du siècle, hors de toute structure et à des fins récréatives. On ne s'éloigne cependant jamais trop du rivage pour ne pas perdre dangereusement pied.

NATATION

Comme à Athènes lors des premiers Jeux olympiques de l'ère moderne, c'est en mer que se déroulent les épreuves de natation sportive à partir des années 1890. Localement, la presse assure le plus souvent l'organisation et la promotion publicitaire des compétitions qui attirent la foule. Les performances impressionnent, en particulier lorsque la mer est agitée, car la plupart des gens ne savent pas nager.

La traversée des ports de Marseille est l'une des compétitions sportives les plus populaires à la Belle Époque et dans l'entre-deux-guerres, comme dans les autres villes portuaires françaises. Le parcours le long des quais s'étend généralement depuis Arenc jusqu'au Vieux-Port.

Les premiers bassins, en eau de mer, font leur apparition sur le littoral : aux pieds du fort Saint-Jean pour le club du Chevalier Roze Sport ou du promontoire de la pointe du Portugal, aux Catalans pour le Cercle des nageurs de Marseille tandis que le club des Dauphins utilise une réserve à poissons au vallon de l'Oriol.

**Coupe de Noël. Compétition nautique sur le Vieux-Port
Traversée du Vieux-Port à la nage, 21 décembre 1958,**

Photographie Louis Sciarli,
Arch. dép. Bouches-du-Rhône, 16 Fi 40091.

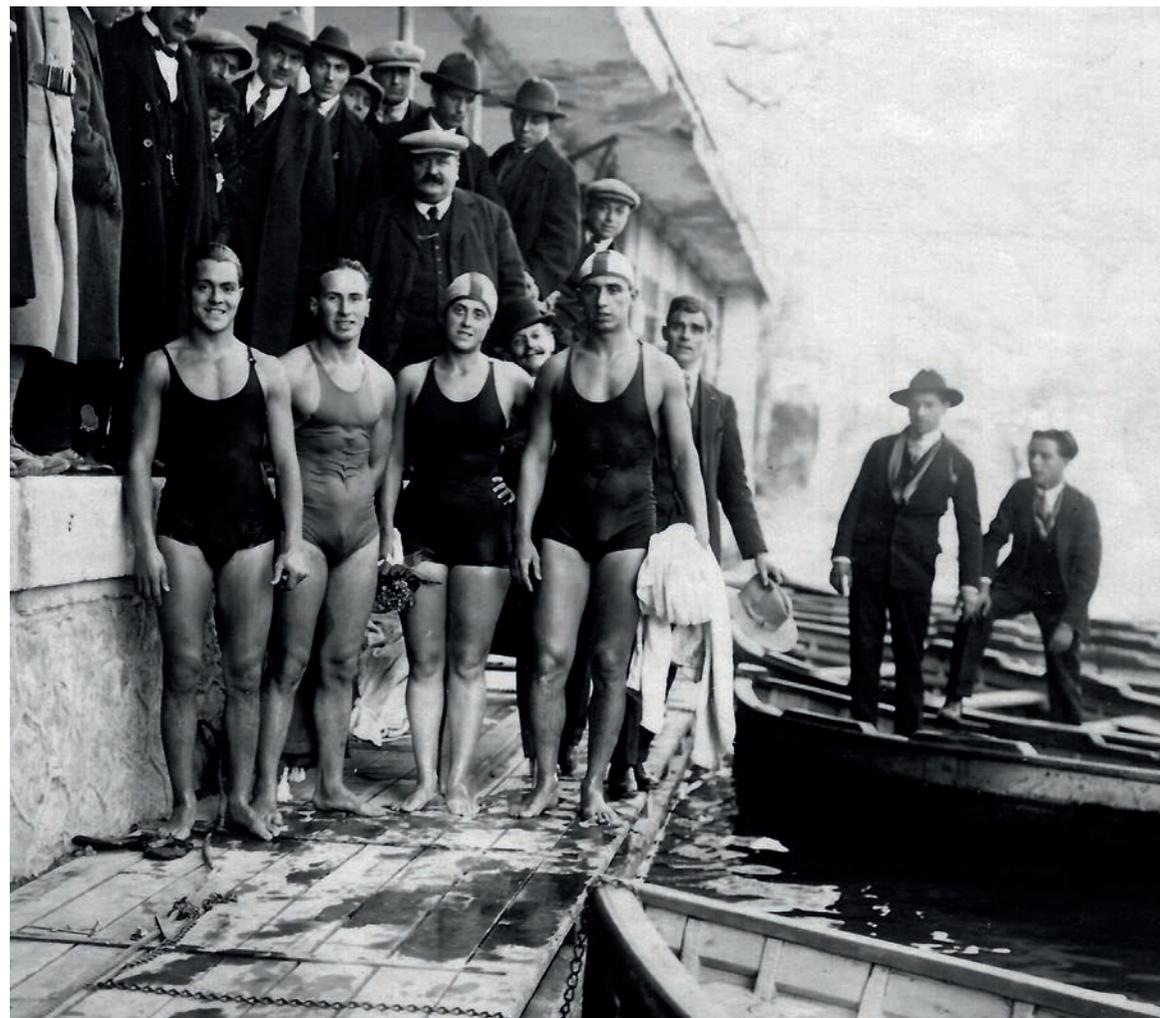


LE CERCLE DES NAGEURS DE MARSEILLE

Le 20 avril 1921 se tient la réunion de fondation du Cercle des nageurs de Marseille appelé à devenir le principal club de natation de la ville. L'année suivante l'armée lui octroie une concession sur la pointe du Portugal au nord de l'anse des Catalans. Un ponton est édifié pour plonger à l'eau lors des entraînements et des compétitions. Les bassins de nage et de water-polo sont délimités par des cordes et des bouées. C'est en 1932 qu'est bâtie, par les membres eux-mêmes, la première piscine, alimentée en eau de mer.

LE DÉFI MONTE-CRISTO

Le plus souvent confinés en piscine, les nageurs retrouvent en mer les plaisirs de « l'eau libre ». Inspirée de l'évasion romanesque d'Edmond Dantès dans *Le Comte de Monte-Cristo* d'Alexandre Dumas, une course rallie chaque année depuis 1999 le Château d'If à la plage du Prado. Pour la première édition, ils ne sont que 25 à se lancer pour la traversée de 5 km. Ils sont désormais 5 500 à participer lors de différentes épreuves, permettant à Marseille de se prévaloir d'organiser le premier événement européen de natation en mer.



Bienna et Salvator Pelegry (à droite) aux côtés de Navarre et Tisson,
Photographie noir et blanc, années 1920, Cercle des nageurs de Marseille (CNM).

EN PLONGÉE

EXPLORATIONS SOUS-MARINES

Les profondeurs sous-marines nourrissent les imaginaires et la curiosité de l'homme. Le « monde du silence » est pourtant a priori hostile aux plongeurs qui doivent s'adapter au milieu marin à l'aide d'équipements. La pratique de la pêche, appelée aussi chasse sous-marine, ouvre la voie dans un cadre de plus en plus réglementé.

Plus que le scaphandre autonome inventé à la fin du XVIII^e siècle, palmes, bouteilles d'oxygène, masques et combinaisons favorisent l'exploration sous-marine. Les innovations techniques voient souvent le jour dans la région marseillaise entre les années 1930 et 1950 avec des précurseurs comme Jacques-Yves Cousteau, Émile Gagnan ou Georges Beuchat au sein du Groupement de pêche et d'études sous-marines (GPESM).

La plongée sous-marine est à la fois un loisir, mais aussi une activité professionnelle d'ingénierie (l'une des principales sociétés, la Comex, est fondée à Marseille en 1962), de biologie, de géologie ou d'archéologie.

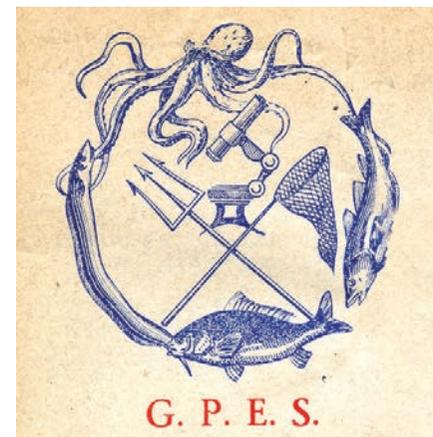
LE GPES

Le Groupement de pêche et d'études sous-marines (GPES) est fondé en 1941 à Marseille. Jean-Flavien Borelli, son premier président, participe à la réglementation de la pêche sous-marine amateur afin de résoudre le conflit avec la pêche professionnelle.

Considéré comme le plus ancien club de plongée du monde, le GPES œuvre en faveur de la structuration de la pratique en contribuant à la création en 1948 de la Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM). Il est désormais installé à La Ciotat.

JACQUES-YVES COUSTEAU

Les pionniers de la plongée ont largement œuvré à développer le matériel. Jacques-Yves Cousteau, pêcheur sous-marin et lieutenant de vaisseau dans la Marine nationale, et l'ingénieur Émile Gagnan développent, en 1943, le premier scaphandre de plongée autonome moderne. Cette invention, couplée au caisson photographique étanche, permet notamment à Cousteau de réaliser ses films *Par 18 mètres de fond* (1946) ou encore *Le Monde du silence* (1950). Elle rend aussi la plongée accessible au plus grand nombre.



Logo du Groupement de Pêche et d'Études sous-marine,
Papier en tête du GPES, 1946
Arch. dép. Bouches-du-Rhône, 2995 W 65



Logo de la Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM)

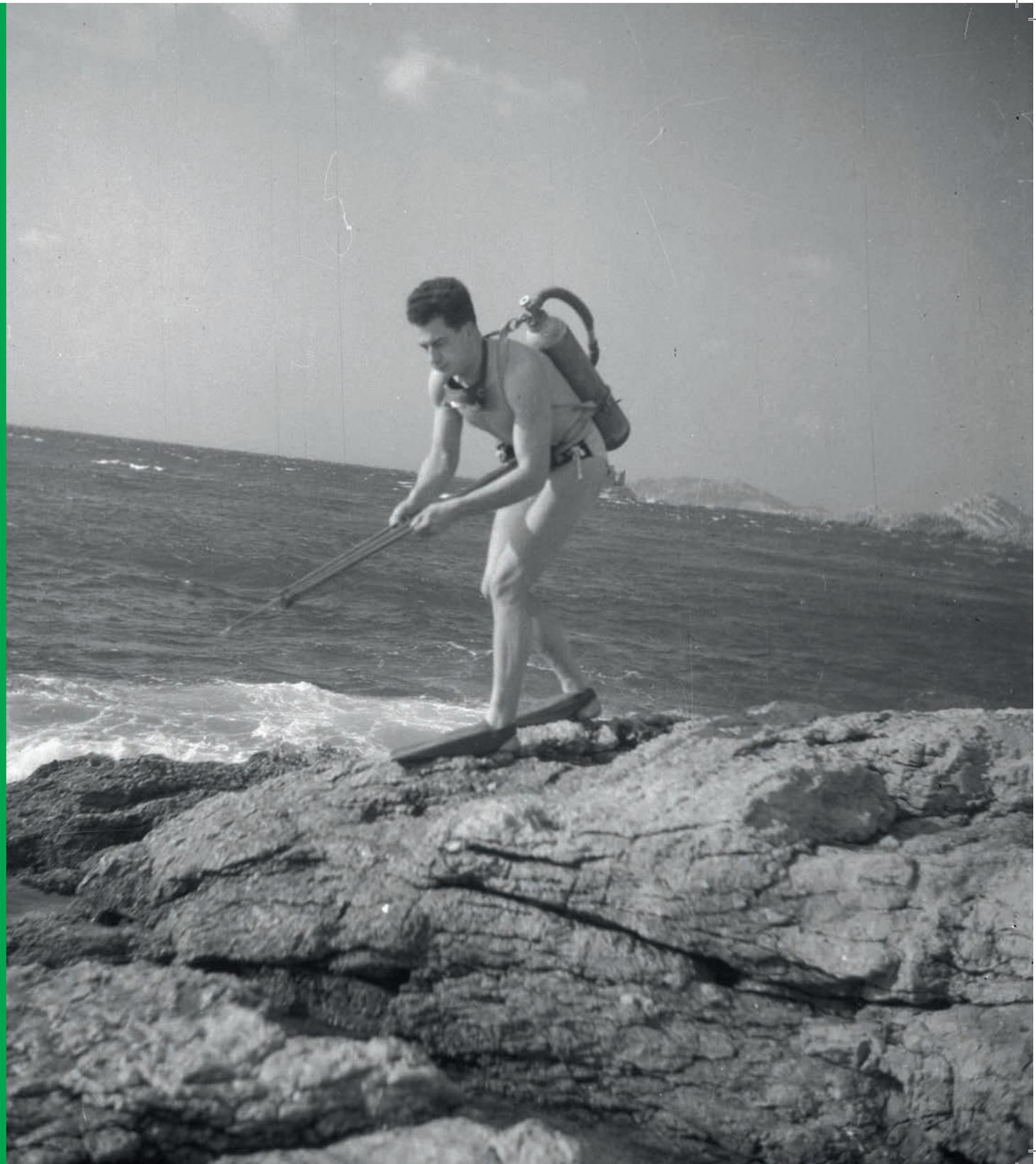
LA PÊCHE SOUS-MARINE

Pratiquée depuis l'Antiquité, la pêche sous-marine connaît un essor au XIX^e siècle avec l'amélioration des techniques et du matériel qui profite dans le même temps au développement d'une pratique de loisir qui émerge durant l'entre-deux-guerres.

Ce phénomène crée cependant des tensions avec les marins-pêcheurs et la pêche de loisir est encadrée par la création du permis de pêche, la délimitation des zones de pêche et l'encadrement des techniques obligeant notamment à un retour de la pratique ancestrale de l'apnée.

Après guerre, la pêche sous-marine poursuit sa croissance grâce aux clubs et fédérations et à l'apport des entreprises marseillaises telles que Cavalero ou Beuchat qui commercialise son arbalète à sandows Tarzan. Elle est utilisée lors des premières compétitions de pêche sous-marine qui se développent à partir des années 1950 et lors desquelles les pêcheurs provençaux s'illustrent.

**Un homme en costume de plongée
à la Pointe-Rouge, Marseille,**
Reportage pour *V magazine*,
Photographie Moiroud, 1945,
Arch. dép. Bouches-du-Rhône, 7 Fi 2513



EN APNÉE

La plongée en apnée ou plongée libre est ancienne, d'abord pour pêcher ou ramasser des coquillages, avant de devenir une activité de loisir ou de compétition. La quête des profondeurs devient un sport extrême. En mer, la plongée en apnée se pratique à poids constant à la seule force des palmes ou à poids variable à l'aide d'un lest (gueuse).

Jacques Mayol, qui a vécu à Marseille, a été le premier apnéiste à descendre à une profondeur de 100 mètres. Sa rivalité avec le plongeur italien Enzo Maiorca a été portée au cinéma par Luc Besson dans *Le Grand Bleu* (1988) qui a inspiré toute une génération. À Marseille, Morgan Bourc'his crée la première section d'apnée au sein du Massilia club dans les années 1990. Depuis, la fédération française d'études et de sports sous-marins recense une dizaine de clubs dans les Bouches-du-Rhône.

Le Marseillais Arnaud Jerald est l'un des grands champions actuels. Il a établi en 2023 aux Bahamas un nouveau record du monde en poids constant bi-palmes à 122 mètres.

BEUCHAT

Passionné de pêche sous-marine, Georges Beuchat crée à Marseille sa société d'articles de plongée en 1934. Il est à l'origine de nombreuses innovations et participe au développement de la plongée sous-marine au sein du GPES.

Au fil des années, le matériel produit par la société Beuchat se perfectionne à l'image de l'arbalète à sandows, des premières combinaisons de plongée isothermes ou des masques. La marque s'est imposée comme un acteur majeur sur le marché mondial de la plongée.



Arnaud Jerald en plongée lors de la descente,
épreuve d'apnée *Vertical Blue*, Bahamas, 20 - 30 juillet 2023,
Photographie de Daan Verhoeven, DR.





EN BORD DE MER

À LA PLAGE

Le littoral est longtemps resté peu fréquenté, souvent sauvage. Avec l'avènement des loisirs, les mornes grèves deviennent des espaces attractifs, associés aux vacances, tant pour les résidents que pour les touristes. La plage est donc une construction sociale et culturelle.

On trouve dans les Bouches-du-Rhône différents types de plage, de galets ou de sable, en fond de baie ou ouvertes, naturelles ou artificielles. Elles se dotent d'équipements (cabines, douches, lieux de restauration), dont certains, plus récemment, permettent à des personnes en situation de handicap l'accès à la mer.

Sur la plage, les corps se dévoilent et, à partir de l'entre-deux-guerres, le bronzage est valorisé. Le dénudement suscite parfois l'émoi, faisant l'objet d'une réglementation. La plage est aussi un espace ludique et sportif : balles et raquettes d'un côté, activités nautiques de l'autre. Le plaisir n'est pas toujours sans risques : surveillance de baignade et préservation d'un environnement fragile sont de rigueur.

Plage de Carry-le-Rouet,
Carte postale en couleur La Cigogne, années 1960,
Arch. dép. Bouches-du-Rhône, 6 Fi 5089



LA CIGOGNE

BASES NAUTIQUES ET PORTS

L'essor du tourisme est perçu comme une aubaine dans le département et favorise le développement de petits ports pris d'assaut par les vacanciers.

À Marseille, le Vieux-Port et les anses de la Corniche surchargés incitent à étendre les ports situés au-delà du Prado, comme aux Goudes ou à la Pointe-Rouge. Les aménagements prévoient d'accueillir plusieurs centaines de bateaux ainsi que de nombreuses activités nautiques et un camping.

Sur la Côte bleue, plusieurs aménagements voient le jour comme à Ensues-la-Redonne ou à Niolon où la base de loisirs de l'UCPA créée dans les années 1970 attire des touristes toujours plus nombreux.

Du côté de l'étang de Berre, le projet de transformation de la plage du Jaï à Marignane par l'agence d'architectes Castel illustre cette tendance d'une évolution vers de nouveaux usages. Sur une grande partie du littoral, l'habitat lié aux activités traditionnelles de pêche cède la place à des équipements touristiques de loisirs (bases nautiques, campings, plages aménagées).

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER

Les adeptes des sports nautiques savent pouvoir compter sur les bénévoles de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) des stations de Marseille, La Ciotat, Carro, Martigues, Port-Saint-Louis-du-Rhône et des Saintes-Maries-de-la-Mer. La SNSM est une association reconnue d'utilité publique née en 1967, dans un contexte d'essor des loisirs nautiques, de la fusion de la Société centrale de sauvetage des naufragés (1865) et des Hospitaliers sauveteurs bretons (1883). En 2023, elle a secouru plus de 20 000 personnes en France.



Plan de la construction d'un centre de tourisme nautique à la calanque des Anthénors sur la commune d'Ensues-la-Redonne,
Calque, dessin crayon et feutre, Paul Quinrand, septembre 1967,
Arch. dép. Bouches-du-Rhône, 251 J 277.

UNE MER À PRÉSERVER

La surexploitation des ressources halieutiques et les rejets de l'industrie sont au cœur des enjeux écologiques actuels. Les sportifs participent à la défense des espaces naturels.

Déjà, au début du XX^e siècle, Alphonse Cyprien Fabre, président de la Société nautique de Marseille et chef de file de la contestation, mobilise les autorités et les groupements sportifs, comme la Société des excursionnistes marseillais, contre l'extension de la carrière de l'entreprise chimique Solvay à Port-Miou. Le rassemblement, organisé le 13 mars 1910, qui réunit plusieurs milliers de personnes devient la première manifestation de protection des Calanques.

L'engagement des clubs nautiques se poursuit jusqu'à aujourd'hui aux côtés d'associations écologistes pour protéger les plages, l'étang de Berre ou encore obtenir la création du parc national des Calanques en 2012. Les sportifs mettent en place des mesures de régulation de leurs pratiques de pleine nature afin d'en limiter les effets sur l'environnement.

LA CHARTE DES PLAISANCIERS

Depuis 1985, les efforts des plaisanciers pour l'environnement sont valorisés par le label Pavillon Bleu, créé sous l'égide du ministère de l'Environnement, auquel est rattachée une charte de quinze engagements visant à respecter les milieux marins.

Localement, le skippeur Jean-Paul Mouren contribue à la lutte contre la pollution marine avec la rédaction d'une charte des plaisanciers et amis de la mer. Celle-ci implique depuis 1992 une régata annuelle et une opération de nettoyage des calanques en plongée.



Trophée de la charte des plaisanciers,
Métal gravé, bois, 1992,
Collection Jean-Paul Mouren





LA MARINA OLYMPIQUE

Un centre municipal de voile est créé dans l'anse du Roucas-Blanc en 1965 sous l'impulsion du maire Gaston Defferre, passionné de voile. Il préfigure l'ambitieux plan d'aménagement engagé au début des années 1970 visant à transformer le littoral du Prado en zone balnéaire.

Le centre international de voile, son autre appellation, promeut la pratique des activités nautiques auprès du plus grand nombre à travers des stages d'initiation ainsi que des classes de mer accessibles à tous les élèves de la ville. On s'y prépare aussi à la compétition par des stages de perfectionnement tandis que s'installe le pôle France voile.

Cette base nautique permet l'accueil de compétitions internationales (Jeux mondiaux de la voile en 2002, finales de la Coupe du monde de voile en 2018 et 2019). En vue de l'organisation des régates nautiques des Jeux olympiques de 2024, elle se métamorphose en marina olympique. Les six nouveaux bâtiments d'une surface totale de 7 000 m² constituent un précieux héritage permettant de poursuivre une double ambition de performance et de démocratisation.

École de voile de Marseille,
1965-1970, photographie couleur, Louis Sciarli,
Arch. dép. Bouches-du-Rhône, 16 FI 30 000

LE PÔLE FRANCE VOILE MARSEILLE

La Fédération française de voile dispose de cinq pôles France, à Brest, La Baule, La Rochelle, La Grande-Motte et Marseille. Installé sur la base nautique du Roucas-Blanc, le pôle marseillais est créé en 1996 et bénéficie notamment du soutien du Département des Bouches-du-Rhône.

Comme les autres pôles, il assure l'accueil, la préparation et le suivi des athlètes qui lui sont rattachés sur le plan de l'entraînement physique et technique et de l'accompagnement médical. Les plus jeunes, garçons et filles à parité, rassemblés dans un pôle espoir, sont accompagnés dans leurs études ou leurs projets professionnels.

Le pôle France voile de Marseille peut s'enorgueillir d'avoir formé 25 athlètes sélectionnés aux Jeux olympiques dont quatre ont été médaillés. Dans le cadre des Jeux de la XXXIII^e olympiade, en 2024, le pôle, installé dans la marina olympique construite pour l'occasion, permet la préparation de l'équipe de France sur le site des régates olympiques. Il est le seul pôle labellisé « pôle olympique » par l'Agence nationale du sport.

**Thomas Goyard sur son IQ foil
dans la rade Sud de Marseille**

Photographie de Jean Souville, février 2022
Collection Jean Souville



PLANCHES À VOILES OLYMPIQUES

La planche à voile devient une série olympique aux Jeux olympiques de Los Angeles en 1984 alors que la pratique s'est diffusée largement à travers le monde à partir de la Californie depuis une dizaine d'années. La planche *Windglider* avec une voile de 6,5 m² est préférée à la célèbre *Windsurfer*. Le premier champion olympique est le Néerlandais Stefan van den Berg.

Aux Jeux olympiques de 1988 et 1992, les concurrents naviguent sur une planche *Lechner*, de forme plus ronde et avec une voile de 6,7 m². La Néo-Zélandaise Barbara Kendall devient la première championne olympique à Barcelone en 1992. Ensuite, entre 1996 et 2004, la planche *Mistral* prend le relais, un peu plus courte (3,72 m) et dotée d'une plus grande voile, de 7,4 m².

La planche se réduit encore (2,86 m) et la voile augmente (9,5 m² pour les hommes et 8,5 m² pour les femmes) avec la RS:X conçue par la marque NeilPryde utilisée entre 2008 et 2020 avec ou sans dérive. Elle est remplacée en 2024 par l'*IQFoil* qui vole au-dessus de l'eau à l'aide de son foil en carbone.

LE 470

Le dériveur 470 (4,70 m de long), conçu en 1962 par l'architecte français André Cornu en France, est un bateau répandu dans les écoles de voile. Il possède deux voiles au près et trois voiles au portant (grande voile, foc et spi).

Le 470 en double est un support de compétition olympique de voile depuis les Jeux de Montréal en 1976. À partir des Jeux olympiques de 1988, le 470 fait l'objet d'une épreuve masculine et d'une autre féminine. En 2024, les équipages sont mixtes.

JULIEN BONTEMPS

La médaille d'argent obtenue par Julien Bontemps aux Jeux olympiques de Pékin en 2008 est significative des bonnes performances françaises en planche à voile. Depuis l'introduction de cette discipline aux Jeux olympiques de Los Angeles en 1984, trois médailles d'or ont été décrochées : Franck David en 1992, Faustine Merret en 2004 et Charline Picon en 2016. Ce palmarès est complété par la médaille d'argent de Thomas Goyard en 2021 et la médaille de bronze de Pierre Le Coq en 2016.

JULIEN D'ORTOLI

Julien D'Ortoli est né à Marseille en 1983. Il pratique la voile depuis l'âge de 7 ans au Yachting club de la Pointe-Rouge. Associé à Noé Delpech sur un dériveur 49er, il est champion de France en 2015.

Présent dans la délégation française emmenée par le judoka Teddy Riner lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux de Rio en 2016, il se classe cinquième, meilleure performance française depuis que cette catégorie figure au programme olympique (2000).

LA FLAMME OLYMPIQUE

La flamme est aujourd'hui l'un des symboles olympiques. Elle est allumée la première fois lors des Jeux d'Amsterdam en 1928. En 1936, à l'occasion des Jeux de Berlin, le régime nazi qui entend signifier sa filiation avec la Grèce antique invente la tradition du relais de la flamme olympique.

Au milieu des vestiges du temple d'Héra à Olympie, la flamme est allumée par la concentration des rayons du soleil. Au terme d'un long parcours festif, le dernier relayeur, souvent une personnalité sportive du pays hôte, embrase de sa torche un chaudron lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux.

À chaque olympiade, d'été et d'hiver, est façonnée une torche originale. Celle des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 est l'œuvre du designer Mathieu Lehanneur. Elle débarque en France à Marseille le 8 mai 2024 à bord du *Belem*, un navire trois-mâts, pour ensuite circuler à travers l'Hexagone, mais aussi les territoires ultramarins grâce à un « relais des océans » accompli par un trimaran, avant de rejoindre Paris.



EXPOSITION *BORDS DE MER*

Cette exposition fait partie de la programmation satellite des Rencontres d'Arles dans le cadre du Grand Arles Express.

L'exposition *Bords de Mer* présente le travail de cinq artistes photographes - Françoise Beauguion, Simon Bouillère, Julia Gat, Pierre Girardin, Maude Grübel - qui vivent et résident dans le département des Bouches-du-Rhône.

Proposée de manière exceptionnelle sur un mur de 74 mètres de long, en extérieur et visible par tous, l'exposition questionne notre rapport à un espace maritime commun via des pratiques sportives mais aussi de loisirs, des activités familiales ou amicales, des préoccupations sociétales ou environnementales.

L'exposition est le résultat d'une commande photographique portée par le Centre Photographique Marseille, avec le soutien du Département des Bouches-du-Rhône et de la DRAC PACA, dans la cadre de l'Olympiade culturelle 2024. Les reportages photographiques seront ensuite déposés et conservés aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône.

La commande a fait naître des collaborations entre les artistes photographes et des personnes du territoire pour inclure le public dans le processus de création. Cela a concerné, entre autres, des usagers des bords de mer à Marseille ou à la calanque de Figuerolles à La Ciotat, des pratiquants d'associations sportives handisport à la base nautique de Corbières ou celle de la Pointe Rouge, ou encore les fans du club de supporters *Maritima Supra*, à Martigues.

Le jury de sélection était composé d'Hélène Audiffren, conseillère pour les arts plastiques à la DRAC PACA, Christophe Wiesner directeur des rencontres d'Arles, Grégoire Édouard artiste photographe, Éric Sinatra directeur du GRAPh-Cmi à Carcassonne et co-président du réseau Diagonal, Agnès Goudail directrice adjointe des Archives départementales des Bouches-du-Rhône.

**Exposition en libre accès
jusqu'au 17 novembre 2024
au 108 rue Peyssonnel • 13003 Marseille**

Plage des Catalans, Julia Gat, 2023

Maritima Ultra, Simon Bouillère, 2023

Bords de mer, Pierre Girardin, 2024

Faire Corps, Maude Grübel, 2024





Calanque de Figuerolles, Françoise Beauguion, 2024

Commissaires de l'exposition

Stéphane Mourlane, historien, maître de conférences en histoire contemporaine (TELEMMe-Aix-Marseille Université-CNRS)

Rémi Lombardi, historien, doctorant (TELEMMe-Aix-Marseille Université-CNRS)

Production

Archives départementales des Bouches-du-Rhône :

Isabelle Langlade et Chloé Lesschaeve (secteur Valorisation culturelle),

Céline Rigouleau (secteur Logistique/conservation préventive)

sous la direction d'Agnès Goudail et Marie-Claire Pontier

Reproductions photographiques

Archives départementales des Bouches-du-Rhône :

Vanessa Barraza (pôle données numériques), Yasmine Lecomte, Ramzi Mardassi et Marc Michalczak (atelier photographique)

Scénographie/conception/réalisation

Sylvain Massot, DODESKADEN

Design graphique

Jean-Paul D'Alife, UUS Studio

Encadrements, accrochage, montage

Robert Malaval

Constructions/peintures

Atelier Contrevent

Développement multimédia

Vidéos : INA-Méditerranée

Carte interactive

TELEMMe et MMSH (Aix-Marseille Université-CNRS), Wind Magazine,

Pierre Pulisciano

ÉCLAIRAGES

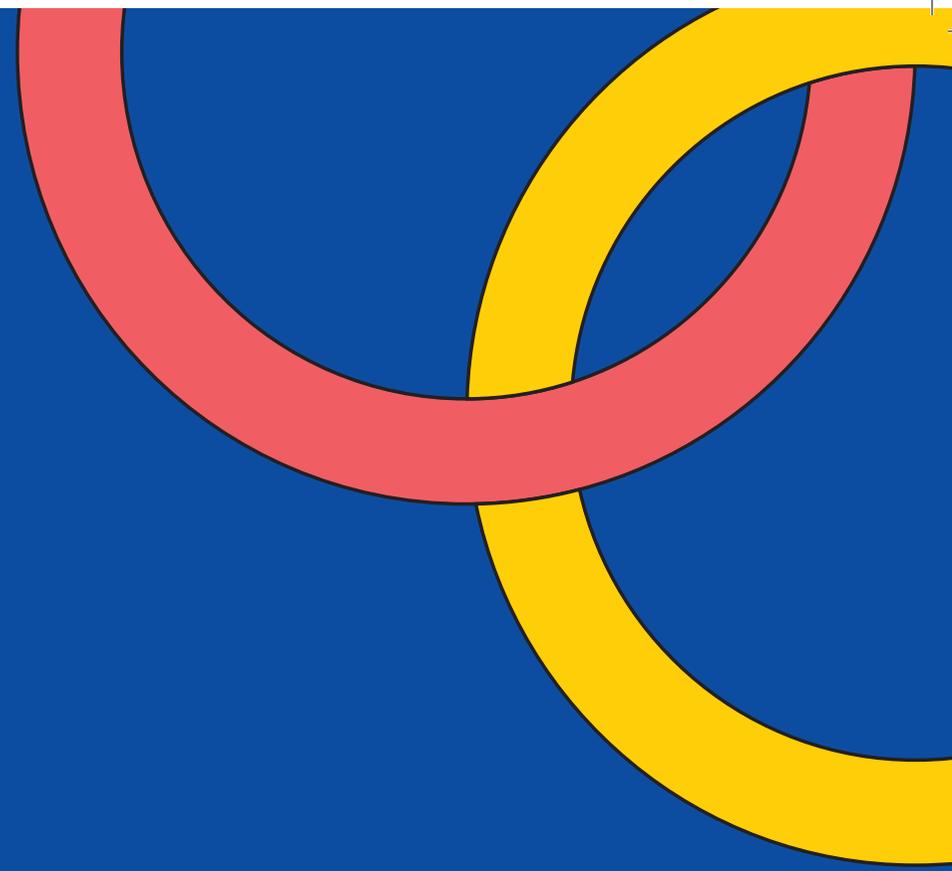
Mr Blanc

Partenariats/prêteurs

Archives municipales de Marseille, Cabinet des monnaies et médailles de Marseille, Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale, MUCEM, Musée d'Histoire de Marseille, INA Méditerranée, Musée La Navale Marseille, Pôle France Voile, Fédération Française de Voile, Rowing Club de Marseille, Nautic Club Miramas, Société Nautique de Marseille (SNM), Cercle Nautique & Touristique du Lacydon (CNTL), Groupement de Pêche et d'Études sous-marines (GPES), Cercle des Nageurs Marseille (CNM), Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins (FFESSM), Fine Lance Estaquéenne (FLE), Société Nationale de Sauvetage en Mer – Station de Marseille (SNSM), Parc National des Calanques, Association Clean My Calanques, Institut Lumière, Bureau Mauric, Société Beuchat International, Marc Blanc, Alexandre Caizergues, Pascal Chaullet, Emmanuelle Croizier, Daniela de Cuyper-Duffaud, Pascale Courbet-Simian, Nicolas Hervo-Manipura, Frédéric Marchetti, Jean-Paul Mouren, Julien d'Ortoli, Jean Souville.

Remerciements

Pascal Chaullet, Jean-Bernard Constant, Richard De Meo et Jean-Philippe Coin du Pôle France Voile Marseille, Olivier Clermont et Paul Gaudin (FFvoile), Christel Deshaie (CIO- département Culture), Jean Souville (Wind magazine), Isola Virgilio (CNM), Danielle Gabrielli et Nicolas Veilleux (SNM), Cyrille Torres, Alex Karakachian et Chloé Robin (société Beuchat International), Sophie Maes (FFESSM), Marc Manonni, Thierry Aune et Pierrette Merelini (GPES La Ciotat), Michel Lurine (Nautic Club Miramas), Pierre Caron (bureau Mauric), Christopher Pratt, Bruno Terrin et Daniel Frot (La Navale), Marie-Claude Blanc, Rémy Taranto, Paul Oberhauser (Rowing Club), Samuel Cartier (CNTL), Farid Elh mouidi et Yahia-Amar Fares (Fine Lance Estaquéenne), Denis Laure (station SNSM Marseille-La Ciotat), Zacharie Bruyas (Parc National des Calanques), Céline Albinet (Clean My calanques), Bernard de Ligondes, Marion Couturier, Julien d'Ortoli, Caroline Duby, Philippe Caizergues, Marc Blanc, Jérôme Lenoir, Arnaud Jerald, Nicolas Hervo, Emmanuelle Croizier, Daniela de Cuyper-Duffaud, Pascale Courbet Simian, Frédéric Marchetti, Jean-Paul Mouren, Isabelle Aillaud (AMM), Isabelle Renaudet, Agnès Rabion et Mathieu Coulon (TELEMMe-AMU-CNRS), Cyril Isnart et Sylvie Laurens (MMSH-AMU-CNRS), Maryline Crivello (AMU), Agnès Maury (Films du papillon), Mireille Maurice et Sophie Gillery (INA), Laurence Amsalem (MHM), Nathalie Brochier et Soizic Grasset (BMVR), Cécile Gaury et Mélisande Engelbrecht (MUCEM), Michaël Isérable et la Direction Jeunesse et Sports du Département des Bouches-du-Rhône, la Direction des Services généraux du Département des Bouches-du-Rhône.



Direction de la Culture
ABD Gaston-Defferre / 18-20, rue Mirès - 13003 Marseille
Entrée libre - le lundi de 14 à 18 h, du mardi au samedi de 9 h à 18 h,
nocturne le mardi jusqu'à 20 h
www.archives13.fr / www.culture-13.fr

